

(4)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS À CHAUDERON: UTOPIE ?

*Le Musée des Beaux-Arts quittera-t-il Rumine pour s'installer à Chauderon,
dans l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois ?*



GUY
PARMELIN

Député,
district de Rolle

En novembre 1997, le député Claude Ogay (soc) développait une motion visant à inciter le canton à modifier ses intentions quant à l'emplacement du futur Musée des Beaux-Arts réaménagé. A son avis, l'Esplanade de Montbenon, et plus particulièrement le bâtiment abritant actuelle-

ment le Tribunal de District était le lieu idéal, indéniablement préférable à l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois à Chauderon, dans lequel il aurait bien vu le Tribunal de District prendre ses quartiers.

Trois bonnes raisons de dire non

La commission dont je fais partie avait alors proposé de transformer cette motion en postulat non contraignant, souhaitant que

le Conseil d'Etat renseigne le Grand Conseil quant à cette possibilité de « rocade ». Le Grand Conseil avait pris en considération ce postulat.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat nous livre son rapport qui peut se résumer ainsi : il est inopportun de suivre la proposition du postulat, dont voici plusieurs excellentes raisons :

- la commune de Lausanne, propriétaire du bâtiment de Montbenon, a investi 13 millions de francs il y a moins de dix ans pour l'adapter aux besoins du

Tribunal de District et refuse donc tout simplement d'entrer en matière

- l'Etat n'a actuellement pas les moyens d'acquiescer seul un bâtiment. L'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois apparaît tout de même pour 30 millions de francs au bilan de la BCV. L'Etat cherche donc encore d'éventuels partenaires financiers ; les négociations avec la BCV sont au point mort
- l'installation du Musée cantonal des Beaux-Arts à Chauderon en est donc

toujours au stade de projet, et en outre, l'aménagement et ses coûts devraient être clairement définis avant toute décision.

A noter que la variante envisagée de double affectation (musée et DFJ) a été abandonnée, étant donné ses surcoûts et sa complexité. Au vu de ce qui précède, le gouvernement n'entend donc pas s'engager plus avant dans des études architecturales, même sommaires, et propose donc au Grand Conseil d'en rester là pour l'instant.

Le Pays Vaudois

Jeudi 22.4.99